YERRES

MAIRIE D'YERRES 91 (Essonne)

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le 5 juin 2000 et de la publication le 6 juin 2000
Le Maire

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2000

DELIBERATION N° 2000/05/740

OBJET: REALISATION DE TRAVAUX DE REAMENAGEMENT RUE PASTEUR (entre la rue Corneille et l'avenue de la Résistance).
Appel d'offres ouvert : autorisation accordée au Député-Maire de signer le marché.

Le Conseil Municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles R 2131-1 et R 2131-3,

VU le Code des marchés publics et notamment les articles 253 bis, 296 à 298,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 23 mars 2000 approuvant le dossier de consultation des entreprises relatif aux travaux de réaménagement de la rue Pasteur et autorisant Monsieur le Député-Maire à lancer une procédure d'appel d'offres ouvert,

VU l'avis d'appel public à la concurrence adressé le 3 avril 2000 au Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics et publié dans le bulletin n° 59A édition "travaux" du 13 avril 2000 sous le n° 611,

CONSIDERANT que 9 candidatures ont été reçues avant la date limite de réception des offres fixée au 10 mai 2000 à 16 heures,

CONSIDERANT qu'à l'issue des séances des 11 et 19 mai 2000, la Commission d'appel d'offres a ouvert et enregistré les offres des 8 entreprises recevables, puis décidé à l'unanimité de retenir la proposition la moins disante de la société EMULITHE pour un montant total de 985 315,00 Francs H.T. soit 1 178 436,74 Francs T.T.C.,

SES Commissions finances et travaux consultées,

LE rapporteur entendu,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

PREND acte du choix opéré par la Commission d'appel d'offres,

AUTORISE Monsieur le Député-Maire à signer ledit marché ainsi que tous les documents y afférents,

DIT que les crédits sont inscrits au budget de la Commune, exercice 2000, fonction 822, nature 231223.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Député- Maire,

MAIRIE D'YERRES (ESSONNE)

Nicolas DUPONT-AIGNAN

REÇU LE
- 5 JUIN 2000
SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVRY